



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 18 JUIN 2015

■ Martine Pinville est depuis hier secrétaire d'État au Commerce et à l'Artisanat ■ Une promotion surprise pour la députée charentaise, «hollandaise» de toujours ■ Un sacré défi l'attend désormais.



Hier à Bercy, Martine Pinville a succédé à Carole Delga. Elle a été intronisée par son ministre de tutelle, Emmanuel Macron.

Photo AFP

Une «hollandaise» de toujours

Agée de 56 ans, Martine Pinville est députée d'Angoulême depuis 2007. Un poste décroché de haute lutte à l'époque, avec une candidature de dissidente, face à Malek Boutih, pour succéder à Jean-Claude Beauchaud. Forte du soutien des militants socialistes charentais, Martine Pinville avait battu Malek Boutih, qui n'avait jamais réussi à se départir de l'étiquette de parachuté. À l'époque, pour prix de sa dissidence, Martine Pinville avait été exclue six mois du PS, preuve qu'en politique, les sanctions ne sont jamais définitives. Mais l'ex-contrôleuse des impôts, qui a aussi siégé vingt-trois ans au conseil municipal de Blanzac, a su imposer deux de ses valeurs pour célébrer son retour en grâce: la fidélité d'abord. Proche de François Hollande depuis toujours, elle faisait partie de sa garde rapprochée dès 2009. Lors de la campagne des primaires PS en 2011, elle était dans le staff du candidat Hollande. De l'heure où tout le monde le raillait, jusqu'à la victoire du 6 mai 2012. D'ailleurs, dès ce soir-là, la question lui était posée: alors, ministre de quoi? «De rien. Je ne me pose pas la question», riait-elle. À l'Assemblée, elle s'est investie prioritairement sur deux dossiers: la dépendance, ce qui lui a valu d'être rapporteur de la loi sur le vieillissement, et l'autisme. Elle a ainsi contribué à favoriser l'intégration des enfants autistes, à améliorer leur prise en charge et celui des familles. Elle est d'ailleurs devenue en 2012 secrétaire nationale du PS chargée des affaires de santé. Cette même année, elle avait conservé son siège à l'Assemblée nationale en étant réélue dès le premier tour face à Élise Youvet et une droite divisée.

En octobre dernier, lors du vote du budget de la Sécurité sociale, cette mère de famille de trois enfants avait joué un rôle moteur pour faire accepter le principe de la modulation des allocations familiales en fonction des revenus.

ancienne protégée devenue grande s'occuperait «d'affaires sociales, de vieillissement». Les artisans charentais aussi ont été surpris. «Elle est ancienne contrôleuse des impôts et s'est occupée d'autisme et de vieillesse. On se demande donc un peu où sont ses compétences. On espère qu'elle va rapidement s'imprégner du monde de l'artisanat», indique Philippe Guérin, le président de la Capeh, qui a déjà prévu d'envoyer un courrier de félicitations à sa nouvelle secrétaire d'État. Et malgré son scepticisme, il jure: «C'est vraiment bien pour la Charente. On espère qu'elle va écouter les artisans charentais, car notre secteur souffre.» Qu'attend-il d'autre? «De la simplification. On nous dit qu'on va simplifier mais dans le même temps, on nous prépare le prélèvement à la source. Plus on simplifie, plus on alourdit.» Jean-Claude Beauchaud, lui, n'a aucun doute sur la capacité de Martine Pinville à s'emparer des dossiers de l'artisanat: «C'est une bosseuse et elle est sérieuse. Elle aura un temps nécessaire d'adaptation, mais je ne me fais pas de souci pour elle.»

Martine Pinville, la belle ascension

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Des militants PS le murmuraient il y a un mois, avant d'estimer, il y a 15 jours, que c'était foutu. Hier matin, surprise: Martine Pinville, «hollandaise» de la première heure, fidèle depuis l'époque des 3 %, a fait son entrée au gouvernement. C'est le président de la République lui-même qui l'a informée, par un appel sur son portable. «J'ai dû me poser un peu pour réaliser», sourit-elle. Une promotion sur l'autel d'un «remaniement technique»

du gouvernement Valls. Depuis hier, 14 heures, la députée angoumoisine est secrétaire d'État au Commerce et à l'Artisanat. Une magnifique ascension pour l'ex-contrôleuse des impôts qui va désormais s'occuper des commerçants et des artisans français. Hier, dans l'impressionnant vaisseau de Bercy qui surplombe la Seine, Martine Pinville a donc succédé à Carole Delga, qui va briguer la présidence de la grande région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. Elle a été intronisée par son ministre de tutelle, Emmanuel Macron. Il a déclaré: «C'est une mission difficile, où il

a beaucoup d'attentes, mais je suis sûr que tu excelleras.» Selon lui, Martine Pinville est «dans le concret, a du courage et la connaissance du terrain».

«Quelque chose de fort»

Emmanuel Macron a souligné «l'étendue de ce portefeuille, qui est l'un des plus importants des secrétariats d'État». «J'arrive avec beaucoup de convictions par rapport aux engagements du président de la République et par rapport au redressement de la France», a déclaré Martine Pinville. «C'est un jour émouvant, mais je m'en vais le cœur léger car je sais tes talents», a pour sa part déclaré Carole Delga à Martine Pinville. Jointe avant son intronisation officielle, Martine Pinville s'appropriait à «rencontrer Carole Delga puis Emmanuel Macron, pour faire un point sur les différents dossiers en cours et les réformes engagées». Mais c'est avant tout l'émotion et la joie qui l'ont gagnée: «Je suis ravie par cette nomination. C'est quelque chose de fort. Je ne m'y attendais pas. Je fais des choses, à l'Assemblée nationale, au Comité national autisme, j'ai été rapporteur de la loi sur le vieillissement. Nationalement ou localement, tout ce que je faisais jusque-là me passionne.» Entrer dans un gouvernement qui s'approprie à utiliser le 49-3 et dont

«C'est une mission difficile, où il y a beaucoup d'attentes, mais je suis sûr que tu excelleras.»

David Comet à l'Assemblée, la liste pour les régionales peut-être revue

Effet domino. Suppléant de Martine Pinville depuis 2012, l'ex-conseiller général angoumoisin David Comet va faire son entrée à l'Assemblée nationale. «Dans un mois», dit celui qui connaît bien le Palais Bourbon pour avoir été assistant parlementaire de Jean-Claude Viollet pendant onze ans. Battu aux dernières départementales, David Comet rebondit ainsi de manière spectaculaire. Il dit: «Je suis émerveillé pour Martine. De mon côté, le challenge ne me fait pas peur. Car non seulement j'aime la politique

de Manuel Valls mais je suis aussi un optimiste.» Il va conserver l'équipe de Martine Pinville et devrait continuer de siéger à la commission des affaires sociales. La nomination de Martine Pinville pourrait entraîner la modification de la liste socialiste en Charente pour les régionales. Hier matin, elle rappelait que le secrétariat d'État ne l'empêchait pas de rester numéro 2 sur la liste pour les régionales. Mais Jean-François Dauré, lui, s'attendait tout de même à devoir changer de lieutenant pour cette campagne.

LGV, actions musclées en vue

Les dessertes TGV présentées par Jean Auroux hier aux élus charentais ne combleront pas les attentes. Ils veulent que l'État tranche. Ils pensent à des actions pacifiques et musclées.

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

La discussion de gentlemen, c'est fini. Pour les élus charentais, les propositions de dessertes TGV faites par le médiateur Jean Auroux sont loin, très loin des attentes. L'heure est donc venue de mener des actions « pacifiques mais musclées ». « On ne dit pas quoi ni quand, mais ce sera dans les jours qui viennent », promettaient, hier à Poitiers, à la sortie de leur rencontre avec l'ancien ministre, Didier Jobit, Pierre-Yves Briand, Jean-François Dauré et Michel Germaneau.

« L'État doit réunir la SNCF et Lisea, et doit taper du poing sur la table », relance le président de GrandAngoulême. Il faut revoir le modèle économique. Selon lui, il manque « 2 milliards pour que l'exploitation de la LGV soit viable ». Et sur ce point, de droite comme de gauche, les élus charentais font front uni. L'État est le dernier espoir. Même si Jean Auroux assurait hier soir avoir entendu les doléances de chacun (lire ci-dessous), et qu'il avait encore la possibilité de bouger à la marge sa proposition, il a aussi clairement dit qu'il n'était pas maître de la décision.

Au moins deux allers-retours directs

« Nous n'avons pas investi 50 millions d'euros pour avoir moins de TGV et moins rapides, prévient



Michel Germaneau, Jean-François Dauré, Didier Jobit et Pierre-Yves Briand ont parlé d'une seule voix, ferme!

Photo R. T.

Didier Jobit, vice-président du conseil départemental. *L'État doit arbitrer.* Le nœud du problème est financier. Le partenariat public-privé signé avec Lisea augmente considérablement les coûts d'exploitation de la ligne. À titre de comparaison, selon un document SNCF, les droits de péage seront 55 % plus chers en heure de pointe sur la section Tour-Bordeaux que sur Paris-Lyon, ce que nie Lisea. « Ce chantier a été sous-financé », reprochent les élus charentais. À peine 40% des 8 mil-

liards d'euros sont publics. Quand d'autres lignes comme Lyon-Méditerranée avaient jusqu'à 78 % de fonds publics.

Hier, au cours de cette « discussion de gentlemen », les Charentais ont répété l'électrification prochaine de la ligne avec Royan et l'ambition d'y conduire des TGV, via Angoulême. Ils ont redit qu'Angoulême n'était pas la gare d'une ville de 42 000 habitants mais bien le nœud ferroviaire d'une zone de 800 000 personnes. « Nous voulons au moins

deux allers-retours directs avec Paris, un le matin, un le soir. Tant qu'on n'aura pas ça, on ne lâchera pas », menacent-ils en rappelant que les autres projets LGV pourraient avoir du mal à mobiliser les élus locaux si, sur la ligne Atlantique, alors qu'elles ont payé, les collectivités locales ne sont pas satisfaites.

« Il faut que l'État augmente sa participation », reprend Jean-François Macaire, le président de la Région. « Même s'il faut repousser d'autres projets. Il vaut mieux faire celui-là correctement avant de passer à autre chose. » Il promet même, si l'État augmente sa participation, de persuader la future nouvelle grande Région de mettre la main au portefeuille, ce que Ségolène Royal avait refusé pour le Poitou-Charentes. « Et les faits lui donnent raison malheureusement. »

Malgré cette détermination, malgré cette colère contenue et ce sentiment désagréable d'avoir été flouée, la délégation veut encore croire à une sortie de crise par le haut. « J'ai le sentiment que nous avons été entendus et que l'ancien ministre a compris que la Charente était le département le plus lésé », se rassure Pierre-Yves Briand, élu de GrandCognac.

Une médiation un peu tronquée

À la préfecture de région à Poitiers hier soir, Jean Auroux sent bien qu'il n'a pas que des amis. Et s'il se veut rassurant, s'il répète que le service est amélioré pour tous, il finit par dire que « ce n'est pas [lui] qui décide ». On sent que celui qui a mené les négociations avec Margaret Thatcher pour faire le tunnel sous la Manche, n'a pas les coudées franches. « Les deux points durs sont Angoulême et La Rochelle. J'ai encore deux réunions à Toulouse et Limoges avant de rendre mes conclusions.

J'attends d'avoir rencontré tout le monde pour affiner le projet », dit-il en laissant subsister une lueur d'espoir. Il avoue avoir dû gérer *ades intérêts contradictoires entre la SNCF et Lisea*. Il n'est pas contre l'idée de tester des dessertes avec clause de revoyure. Mais quand les élus charentais demandent à tester le plus de liaisons possibles quitte à diminuer ensuite, lui voit les choses à l'inverse. On teste à minima *parce qu'il est plus facile d'ouvrir une liaison que de la fermer*.

Il assure que la Charente ne perd pas en qualité de desserte. Ses aides de camp affirment même qu'il y aura des Paris-Angoulême d'une heure cinquante-cinq, sans pour autant montrer la grille qui l'atteste. Alors que dans les documents obtenus par CL, la plus rapide est de deux heures. Et Jean Auroux refuse d'entendre qu'il n'était pas la peine d'investir 8 milliards pour un tel résultat. « En disant ça, comment voulez-vous que les projets sur le Grand-Ouest puissent se faire? »

Elles & ils

■ Francis Paumero



n'a toujours pas trouvé de remplaçant à la tête de la 390^e section des médaillés militaires de Cognac (Photo archives CL). L'ancien président a quitté ses fonctions lors de l'assemblée générale du 28 février. En avril, une assemblée générale extraordinaire a entériné la fusion avec la section de Jarnac. Cette dernière a refusé fin mai. «*Si d'ici le 31 décembre, personne ne se manifeste pour constituer un bureau, ce sera la fin*», regrette Francis Paumero. Créée en janvier 1924, la 390^e section compte 97 adhérents. Elle lance un appel à candidatures pour trouver un président, un trésorier, un secrétaire et un porte-drapeau.

■ Jérôme Sourisseau

ne sera plus le proviseur du lycée professionnel Louis-Delage de Cognac à la rentrée de septembre.



Le chef d'établissement connu pour être maire de Bourg-Charente, vice-président du conseil général, président de Territoires Charente, président du pays Ouest-Charente et patron de l'UDI en Charente (Photo archives CL) a choisi de se consacrer désormais en totalité à la vie politique: il se met en disponibilité de l'Éducation nationale. Le nom de son remplaçant est déjà connu. Il s'agit de Thierry Florin qui ne vient pas de très loin: il était jusqu'alors principal du collège Élisée-Mousnier de Cognac.

Une comédie burlesque demain au Castel



Un spectacle «fait de bruit et de poussière, de crasse et de tendresse».

Photo CL

L'idée c'était d'accueillir une compagnie locale de professionnels dans notre salle du Castel.» C'est chose faite pour Dominique Petit, l'adjointe chargée de la culture à la mairie, qui a invité la compagnie «P'ti Tom» à se produire demain vendredi à 20h30 (1). A l'affiche, une histoire de bicyclette déjantée dont le titre: «Maison Guidon, bicycletterie familiale», plante une comédie burlesque qui commence par un enterrement. «La bicycletterie de la famille Guidon manie l'art de transformer les vélos en objets d'art, depuis belle lurette. Le jour de l'enterrement de "la Vieille" est aussi celui où il faut honorer la commande d'un client qui a commandé un manège à sept vélos, désaxés».

Une scénographie mouvementée où tôles et pièces de vélos se prêtent à des assemblages ou découpages à coups de gerbes d'étincelles. Tout s'explique quand on sait qu'un des porteurs du projet artis-

tique, co-metteur en scène et acteur, n'est autre que Cyril Karénine, sculpteur-plasticien local, connu pour ses créations loufoques mais géniales, de curieuses mécaniques en ordre de marche, assemblées avec des éléments hétéroclites empruntés au quotidien. A l'image des «Machines du professeur K» exposées à la crêperie «L'Olympia» de Cognac.

L'atmosphère de la pièce rend un univers tamisé où poussière et ferraille enveloppent les chamailleries d'une fratrie marginale de doux dingues, très absorbée par les tâches qui sont assignées à chacun, attelé à son poste de fabrication.

Ce spectacle présenté comme «fait de bruit et de poussière, de crasse et de tendresse», a été mis au point lors de la première résidence des artistes en mars, au Castel.

(1) Spectacle demain au Castel, entrée 10 €, gratuite pour les moins de 18 ans accompagnés. Réservations au 05 45 32 76 81.

Impôts: casse-tête à la source

Le gouvernement va mettre en place le prélèvement à la source en 2018. Une réforme qui soulève de nombreuses questions quant à sa mise en œuvre pratique.

Les ministres des Finances et du Budget ont présenté hier la feuille de route devant mener à la retenue à la source de l'impôt sur le revenu en 2018, mais beaucoup de questions pratiques restent en suspens, dont celle d'une «année blanche» fiscale.

«Le conseil des ministres a confirmé que le prélèvement à la source serait mis en œuvre à partir du 1er janvier 2018», comme l'a promis François Hollande, a dit le secrétaire d'Etat au Budget Christian Eckert en sortant de la réunion.

Et le processus doit être «irréversible», mettant fin à un mode de perception qui fait de la France une exception parmi les grands pays développés, selon le ministre des Finances Michel Sapin.

Dès le projet de loi de finances 2016, à l'automne, de premiers jalons doivent être posés pour encourager la télédéclaration et le paiement mensualisé de l'impôt sur le revenu, dont s'acquittent moins de la moitié des ménages en France. Il s'agit de préparer les esprits à la retenue à la source, qui se traduit concrètement par une baisse du revenu net chaque mois. Sera aussi lancée à l'automne une vaste concertation, devant déboucher sur un «Livre blanc» en 2016, pour tenter de préciser les modalités pratiques d'application, sur lesquelles règne le plus grand flou. Beaucoup de questions tournent autour de l'année de transition



Michel Sapin parle d'un processus «irréversible».

Photo AFP

«2017», que MM. Eckert et Sapin refusent de qualifier d'«année blanche».

Après avoir chacun parlé de «cadeau» fiscal, en promettant de dispenser d'impôt les revenus «ordinaires» en 2017 (salaires fixes, pensions etc.), MM. Eckert et Sapin se sont employés à calmer les attentes.

En 2017 en effet, les Français paieront encore l'impôt sur leurs revenus de 2016. Ce n'est que le 1^{er} janvier 2018 qu'ils commenceront à payer en temps réel, via une retenue sur leur salaire mensuel, l'impôt sur leur revenu de 2018.

Sur le strict plan comptable, les revenus 2017 seraient donc exemptés d'impôt.

Reste que cette année de transition pose une foule de défis techniques.

Beaucoup d'inquiétudes

Pour les contribuables mensualisés (la majorité), le changement pourrait dans certains cas être imperceptible. Mais pour les contribuables qui payent encore par tiers, l'exonération des revenus salariaux en 2017 pourrait débloquer un peu de l'épargne mise de

côté pour payer les impôts.

Un autre sujet complexe est celui des «niches» fiscales, que ce soit pour les emplois à domicile, les frais de garde d'enfants, les emprunts immobiliers...

En théorie, si l'impôt sur le revenu 2017 disparaît, les «niches» qui y sont associées aussi. En pratique, c'est évidemment inenvisageable, sous peine de couler le secteur des emplois à domicile ou de mettre bien des familles en difficulté. Charge à l'administration fiscale d'y remédier.

Une difficulté se pose aussi pour les revenus du capital et les primes perçues en 2017, qu'il n'est pas question d'exonérer. «Nous avons un travail à conduire pour éviter les effets d'aubaine», a reconnu le secrétaire d'Etat au Budget sur iTELE.

En clair: il faut éviter de voir flamber les bonus et les ventes d'actifs financiers ou immobiliers en 2017, sans pouvoir en tirer aucune recette fiscale.

Le gouvernement devra enfin convaincre les entreprises, qui grognent déjà à l'idée de se charger de la collecte, et les syndicats de salariés, inquiets pour la confidentialité des données.

M. Eckert a pour sa part évoqué une possible perception par le «système bancaire». Les banques «sont au service de leurs clients et n'ont pas vocation à être des auxiliaires du fisc», a réagi la Fédération bancaire française.

Impôts à la source : un cadeau pour 2017 ?

FISCALITÉ Le ministre des Finances assure que le processus est irréversible. Mais la réforme soulève des questions et des réserves

Le Conseil des ministres a confirmé hier que le prélèvement à la source serait bien mis en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2018. Michel Sapin, ministre des Finances, assure que le processus est « irréversible ».

Les premiers jalons de la réforme devraient être posés dès le projet de loi de finances 2016, cet automne. Il s'agirait d'encourager les Français à se convertir à la télédéclaration et au paiement mensualisé de l'impôt pour préparer les esprits à la retenue à la source qui se traduit concrètement pour les contribuables par une baisse du revenu net chaque mois. À la rentrée, le gouvernement prévoit également de lancer une vaste concertation qui devrait déboucher sur un Livre blanc chargé de préciser les modalités pratiques de la réforme.

2017, année de transition

Ily en aura bien besoin, compte tenu du flou qui règne aujourd'hui sur le passage à la retenue à la source. L'année de transition, notamment, suscite nombre d'interrogations. En 2017, les Français paieront l'impôt sur les revenus 2016. En 2018, les prélèvements seront effectués sur l'année en cours. 2017 sera-t-elle alors une année blanche ? Après avoir affirmé



Michel Sapin à sa sortie du Conseil des ministres, hier.

PHOTO D. GOLDSZTEIN/« LE PARISIEN »

que les Français pourraient être dispensés d'impôt sur les revenus ordinaires de cette année-là (salaires, pensions, etc.), Michel Sapin et Christian Eckert se sont employés à calmer les attentes. Mais l'année de transition pose de nombreux autres défis techniques qu'il faudra résoudre.

Autre sujet d'inquiétude : qui va être chargé de la collecte ? S'il choisit de la confier aux entreprises, le gouvernement pourrait mécontenter les employeurs qui ne souhaitent pas assumer une mission de plus et

les salariés, inquiets pour la confidentialité des données. Pour éviter ce double écueil, la solution pourrait passer par le système bancaire, comme l'a lui-même évoqué Christian Eckert. Et avant de boucler le dossier, il faudra en plus vaincre l'hostilité du principal syndicat des agents du fisc (Solidaires) et affronter les critiques d'une opposition qui semble approuver la réforme mais se méfie d'une manœuvre politique à la veille de la présidentielle.

P. T.

Un mini-remaniement

GOUVERNEMENT

Deux secrétaires d'État ont été remplacées. Martine Pinville est nommée au Commerce

Deux nouvelles secrétaires d'État ont rejoint hier le gouvernement Valls, les députées PS Clotilde Valter et Martine Pinville, à la faveur d'un mini-remaniement, qualifié d'«ajustement technique» par l'Élysée et qui ne bouleverse ni la parité ni les équilibres politiques.

Clotilde Valter a été nommée à la Réforme de l'État et à la Simplification auprès du Premier ministre. Quant à Martine Pinville, elle hérite du portefeuille du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale auprès du ministre de l'Économie, en remplacement de Carole Delga, en lice pour les régionales de décembre dans le Midi.

Fonctionnaire des impôts de formation et députée de Charente depuis juin 2007, Martine Pinville, 56 ans, est experte de l'économie solidaire, relève-t-on à l'Élysée.

Âgée de 52 ans et députée du Calvados, la nouvelle titulaire de la Réforme de l'État est une spécialiste de ces questions, ancienne conseillère de Lionel Jospin en charge des questions intérieures à Matignon.

Chaises musicales

Ce remaniement s'accompagne d'un petit jeu de chaises musicales. Thierry Mandon, secrétaire d'État à la Réforme de l'État depuis juin 2014, prend le maroquin de l'Ensei-



Martine Pinville, députée de Charente, devient secrétaire d'État. PHOTO K. TRIBOUILLARD/APP

gnement supérieur et de la Recherche auprès de la ministre de l'Éducation nationale. Il succède à Geneviève Fioraso, qui a quitté le gouvernement début mars pour raisons de santé.

À la marge, Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie auprès de la ministre des Affaires sociales, sera désormais aussi chargée de l'Enfance.

Après ce remaniement limité, des changements plus profonds pourraient intervenir en janvier prochain, au lendemain des régionales, pour aborder la dernière ligne droite du quinquennat et élargir la base de la majorité. L'objectif serait de la mettre en ordre de marche pour la campagne présidentielle de 2017.

« Le compte n'y est pas »

LIGNE À GRANDE VITESSE Le médiateur Jean Auroux plaide pour neuf allers-retours quotidiens Angoulême-Paris. Trop peu pour les élus charentais

DANIEL BOZEC

d.bozec@sudouest.fr

Ils quittent la cour de la préfecture de région sans s'attarder, mine des mauvais jours. Présents à Poitiers hier après-midi, les élus charentais, de Jean-François Dauré à Xavier Bonnefont en passant par Didier Jobit, ont peu goûté les conclusions du médiateur Jean Auroux, l'ex-ministre mitterrandien chargé par « la SNCF et le gouvernement » de rétablir le dialogue avec des collectivités locales remontées devant le nombre de dessertes de la LGV, notamment revu à la baisse. En l'état, ce sera donc neuf allers-retours quotidiens Angoulême-Paris Montparnasse et cinq allers-retours Angoulême-Massy, dont la gare TGV dessert Lille et Roissy, contre 16 pour Paris-Montparnasse aujourd'hui.

Dans le détail, le temps de trajet avec Paris s'établira à 1 h 57 pour le train le plus rapide (11 minutes gagnées sur le temps actuel) et affichera une moyenne de 2 h 07 (18 minutes gagnées). Un premier train tôt le matin au départ d'Angoulême permettra d'arriver à Paris « vers 8 h 30 » et un dernier train le soir partira de Paris « vers 21 heures » pour rentrer sur Angoulême. Dans l'autre sens, les Parisiens bénéficieront d'un premier train le matin avec arrivée à Angoulême vers 8 h 30 et d'un dernier train vers 21 heures pour rentrer sur Paris.

Dessertes à la hausse

Et la SNCF de vanter une « desserte sans rupture de charges, plus dense que celle de villes comme Besançon dont la taille de l'aire urbaine est un peu plus importante » que celle d'Angoulême. Sans oublier de mentionner des « relations inter-villes maintenues à un niveau élevé en semaine hors été », à l'exemple de Poitiers (11 allers-retours quotidiens « en 38 minutes environ ») ou Bordeaux (14 allers-retours quotidiens « en 43 minutes environ »).

Récapitulons, neuf allers-retours pour Paris, ce sont deux allers-retours supplémentaires si l'on s'en tient à « l'hypothèse de travail » de la SNCF qui a provoqué une levée de boucliers en février dernier. « C'est une offre améliorée par rapport à la proposition de base, mais

maîtrisée car il n'y a rien de pire que des trains à moitié vides », plaide Jean Auroux. Il n'en reste pas moins qu'il manque encore trois allers-retours pour atteindre le niveau de desserte sur lequel s'appuyait la fameuse convention tripartite signée en 2011 entre l'État, Réseau ferré de France (RFF) et les collectivités locales.

« Actions pacifiques »

« Le compte n'y est pas », gronde Didier Jobit, vice-président du Conseil général. Pour mémoire, le même Conseil général, réuni vendredi en commission permanente, s'est prononcé à l'unanimité pour la suspension du versement des 7,3 millions d'euros dus d'ici 2018.

Tout comme le Grand Angoulême et le Grand Cognac qui devaient verser cette année respectivement 900 000 et 500 000 euros. Au total, les trois collectivités se sont engagées à abonder le chantier de la LGV à hauteur de 45 millions d'euros.

« Mon rôle, c'est de faire respecter la parole de l'État », dit tout net Jean-François Dauré, président du Grand Angoulême, réclamant un aller-retour « direct », insiste-t-il, entre Angoulême et Montparnasse le matin et le soir ainsi qu'un aller direct Angoulême-Bordeaux tôt le matin.

Et les élus de tous bords, réunis dans un café poitevin à quelques pas de la préfecture, d'appeler à « une réaction citoyenne », comme dit Michel Germaneau, maire de Linars. « Des actions pacifiques », précise Jean-François Dauré, ouvrant la possibilité à un blocage des voies. « Si on le dit maintenant il n'y aura pas de surprise. »

Le président du Grand Angoulême n'en tient pas rigueur à Jean Auroux qui « a négocié dans un trou de souris » et s'en remet à nouveau « à l'État ». Président du Conseil régional, Jean-François Macaire rejoint à son tour les Charentais « soudés comme un pack de rugby ». Et avance une proposition : plus de trains à titre expérimental dès la mise en service de la LGV, mi-2017. Et au moment de la clause dite de revoyure prévue par le médiateur un an et demi après, « si cela n'est pas satisfaisant, dans ce cas on revoit la voilure à la baisse ».



Les élus charentais, de tous bords, hier après-midi à la sortie de la préfecture. PHOTO D.B.

Auroux déçoit les collectivités

MÉDIATION L'ancien ministre a semblé donner davantage de gages aux positions de la SNCF qu'aux demandes des élus

Les dernières fois que Jean Auroux, le médiateur de la SNCF, était apparu en Poitou-Charentes, à Angoulême ou La Rochelle, il avait fait montre d'une certaine habileté, discernant les bons et mauvais points, faisant jouer son brevet du parfait républicain qu'une longue carrière politique et une présence passée au gouvernement sous la présidence de François Mitterrand ne pouvaient que renforcer.

Hier, le vernis s'est craquelé au fur et à mesure que le consensus des premières rencontres s'est envolé. Sitôt sortis de la réunion tenue à la préfecture de Région à Poitiers, les élus charentais ont laissé entendre que des actions restaient possibles et les rares maritimes présents sont sortis sonnés du peu de cas fait de leurs requêtes (lire ci-contre).

Il a eu beau répéter, dans un bel exposé dont le consensus recherché se heurtait à la réalité de ces élus locaux vent debout contre ses propositions, qu'il souhaitait que Poitou-Charentes soit « un territoire desservi et non traversé », il n'a semblé avoir convaincu personne. Certes, Jean Auroux a expliqué avoir pris connaissance des « 15 kg de documents reçus, dont le dernier, une pétition de 5 000 signatures défendant l'arrêt de Surgères ». Bien entendu, il a loué « le dynamisme des élus picto-charentais ». Évidemment, il s'est félicité de « la courtoisie militante » qu'il a rencontrée lors de chacun de ses déplacements. Mais au final, ses chiffres ont mécontenté tous ses interlocuteurs.

Au moment de commenter ses préconisations, il s'est un peu éloigné de la LGV en invitant la future grande Région à « harmoniser de manière efficace son réseau TER », en plaçant pour le maintien en état de la ligne actuelle Bordeaux-Paris pour l'accueil du fret notamment, en invitant Iisea (concessionnaire de la future LGV) et la SNCF à entretenir de « meilleures relations ».

Pour expliquer ses choix, il a rappelé que « la SNCF n'était pas dans une santé économique florissante » et que « la future LGV [va] d'ores et déjà générer 150 millions d'euros de déficit annuel pour la SNCF ». De quoi expliquer les restrictions de dessertes proposées. En prenant un peu de hauteur et en s'extirpant habilement des clivages partisans, Jean Auroux a assuré comprendre les collectivités en qualifiant « d'imprudence ou de trop optimiste » la démarche politique de l'État les ayant invitées à financer la LGV Paris-Bordeaux. Il a conclu en affirmant son attachement au « prolongement de la LGV vers Bayonne et Toulouse au nom de la logique européenne qui avait présidé à cet investissement de 8 milliards » pour relier Bordeaux à Paris. « Ce serait dommage de s'arrêter à Bordeaux. » Surtout pour les collectivités du Lot-et-Garonne, du Pays Basque ou de Midi-Pyrénées, ayant contribué pour la LGV jusqu'à Bordeaux et qui n'ont plus aucune garantie quant à la desserte de leurs localités.

Luc Bourrienne

« Je suis ravie, c'est fort »

La députée de Charente a appris sa nomination hier par un appel du président de la République

MARIE FAUVEL

m.fauvel@sudouest.fr

Ce mini-remaniement gouvernemental était un non-événement. Ni sanctions du Premier ministre, ni départs avec pertes et fracas. Non. Seulement deux secrétaires d'État, Carole Delga et Geneviève Fioraso, qui avaient annoncé leur souhait de quitter leurs fonctions. Alors, hier, tout le monde savait que les noms des nouveaux venus seraient connus dans la matinée. Une nouvelle parmi tant d'autres.

Pas en Charente. Martine Pinville, la députée locale, était l'une de ces nommés. Celle qui n'était encore en 2006 qu'« adjointe au maire de Balzac » (lire ci-contre) entre dans le gouvernement pour remplacer Carole Delga. Elle devient secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, auprès du ministre de l'Économie, Emmanuel Macron.

Le dernier était Chavanes

« Je suis ravie, c'est quelque chose de fort », soufflait-elle hier midi au téléphone. Encore sonnée par la nouvelle et « le tourbillon d'appels », elle prenait quelques minutes pour raconter sa folle matinée à « Sud Ouest ».

« J'ai reçu un appel ce matin [hier] du président de la République. J'étais en commission au ministère des Affaires sociales. Je me suis isolée et, après avoir raccroché, je me suis posée trois secondes pour réaliser. » Émue, elle promet : « Je ne m'y attendais pas. » Mais elle défend « son travail » et sa légitimité. « J'ai déjà occupé des fonctions où je pouvais mener un certain nombre de dossiers sur l'autisme, l'accueil



Hier, 14 heures. Martine Pinville devient secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire. PHOTO AFP

« J'ai reçu un appel du président de la République. Après avoir raccroché, je me suis posée 3 secondes pour réaliser »

des enfants atteints d'un handicap en centres de loisirs, la loi sur la santé, sur le vieillissement... », énu-

mère-t-elle pêle-mêle. Son portefeuille est-il donc surprenant ? « Non, avant mes fonctions où je travaillais sur le social et la santé, j'ai été en charge des finances publiques. J'ai été élue locale en charge de la jeunesse et de l'emploi, notamment à la Communauté de communes de Braconne et Charente. »

Aujourd'hui, sa nomination au gouvernement la contraint à laisser sa place de députée à son sup-

pléant, David Comet. Quant à ses ambitions pour les prochaines élections régionales, où elle est numéro 2 de la liste de Jean-François Dauvergne, elle répond laconiquement : « On va voir. »

Le dernier élu charentais à avoir siégé au gouvernement était Georges Chavanes, député maire d'Angoulême. Coïncidence, entre 1986 et 1988, il avait occupé les fonctions de ministre délégué chargé du commerce, artisanat et services.

Rebelle en 2007, loyale en 2015

■ Martine Pinville a pris son envol politique sur un coup de sang. Quand, en 2007, elle maintenait sa candidature aux législatives alors que le Parti socialiste lui préférait Malek Boutih, fraîchement parachuté.

Élue, Pinville paiera son effronterie par une exclusion (momentanée) du PS qui avait peut-être sous-estimé la capacité de cette militante de toujours à taper du poing sur la table. « Je ne crains pas d'aller contre les directives à partir du moment où cela a du sens », éclaire-t-elle, comme pour poser un voile de fer sur un caractère de velours...

En réalité, Martine Pinville s'accommode mal des conflits, des polémiques et des formules assassines. Prévenante, elle préfère cultiver la discrétion pour devenir, à l'Assemblée, la petite main d'une politique qu'elle veut grande et empreinte de justice sociale depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Réélue députée dès le premier tour en 2012, Martine Pinville ne déviara pas de cette ligne. Comme elle ne déviara pas sur le front de la loyauté à François Hollande. Sa fidélité fut précoce : la députée charentaise fait partie du pré carré de rares soutiens qui, à Lorient, en juin 2009, déclaraient sa flamme au candidat Hollande, au moment où la gauche n'avait d'yeux que pour DSK.

Six années plus tard, à 56 ans, l'ex-adjointe au maire de Balzac, ancienne fonctionnaire des Impôts, est entrée au gouvernement. Une ascension rectiligne... **B.R.**

LE PIÉTON

Relève le geste très œcuménique réalisé, au nom des communautés chrétiennes de Cognac, par le père Baudoin de Beauvais, le pasteur Rodolphe Kowal et Stuart Woodrow pour l'église anglicane. Ils seront présents demain à la sortie de la mosquée de la Paix, rue de la Société vinicole, pour porter un message de paix à la communauté musulmane à l'occasion du Ramadan. « Les relations cordiales et fraternelles entre musulmans, juifs et chrétiens, témoignent au monde entier que la collaboration entre diverses religions et ethnies en vue du bien commun est possible, qu'un pluralisme de cultures et de traditions peut subsister », exposent-ils dans un texte commun.

« Le but est de favoriser l'autonomie des enfants »

USEP 150 écoliers de Cognac, Châteaubernard et Bourg-Charente participent au Bivouac charentais

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

« Jusqu'à présent, l'Usep (Union sportive des écoles primaire), avait pour habitude d'organiser, tous les deux ans, une rencontre départementale. Mais c'était lourd à organiser et nécessitait beaucoup de déplacements en bus », indique Christian Meunier, directeur de l'école Pablo-Picasso à Châteaubernard et responsable de l'Usep sur le secteur cognaçais.

Aussi décision a-t-elle été prise de décentraliser cette rencontre en créant, par secteurs géographiques, des bivouacs charentais. Sur le Cognacais la rencontre se déroule tout au long de cette semaine et concerne six classes, de CE2, CM1 et CM2. « On va voir comment ça se passe cette année et si des collègues sont partants pour essayer d'emmener, également, les CP et les CE1 à l'avenir », glisse Christian Meunier. Soit quelque 150 gamins-encadrés par 20 accompagnateurs -, issus de l'école Paul-Bert (deux classes), les écoles Jules-Vallès (une classe) et Pablo-Picasso (deux classes) et de l'école de Bourg-Charente (une classe).

L'expérience de l'autonomie

Au programme des enfants, « la semaine a été divisée en deux sessions, de lundi à mercredi et de mercredi à vendredi », avec trois journées et demie d'activités culturelles, environnementales et sportives : un parcours d'orientation dans le



Les équipes de rugby réunies, l'autre sport proposé était le handball. PHOTO D. F.

parc François-F, une découverte de différentes essences de plantes sur le site du jardin respectueux du château de L'Yeuse et un jeu de pistes, basé sur le patrimoine historique cognaçais concocté par Vincent Bretnolle, l'animateur du label Ville d'art et d'histoire. Et puis, hier, place était faite au sport, sur les terrains de la base plein air André-Mermet. L'ensemble des enfants se retrouvant autour de petits matchs de handball et de rugby, avec le soutien des clubs de l'Aljo et de l'USC.

Mais au-delà de l'aspect pédagogique de ces journées, c'est aussi la méthode qui en fait l'originalité. D'une part, si on parle de bivouac, c'est bien parce que les élèves et leur encadrement passent cette semaine au camping de Cognac. L'idée est, par ce fait, d'amener les

enfants à acquérir une certaine autonomie. « Ils doivent se débrouiller pour installer leur tente, ranger leurs affaires, organiser leur nuit, faire la vaisselle, penser à aller prendre des douches ou se brosser les dents. L'objectif est qu'ils ne soient pas uniquement des consommateurs, de les impliquer et les responsabiliser », souligne Christian Meunier.

Une véritable aventure en quelque sorte, « même si nous ne sommes pas allées bien loin. Mais certains n'avaient pas encore quitté leurs parents pendant aussi longtemps ». Des parents qui, a priori, avaient adhéré à l'expérience et lâché sans trop de soucis leur précieuse progéniture. « Il y a bien eu quelques défections, mais la quasi-totalité des effectifs est là. »

L'autre aspect intéressant du séjour est d'y avoir intégré une dimension environnementale puisqu'au lieu de rejoindre leur base, le camping cognaçais, en bus, les écoles ont choisi d'effectuer le trajet à pied ou à vélo. « En amont, des sorties avaient été organisées pour initier les enfants à la circulation sur route », rassure Christian Meunier.

Une expérience à renouveler, sans aucun doute, « mais peut-être avec d'autres activités, et il faut toujours trouver des collègues dispos et motivés », rappelle-t-il. On mettrait, en revanche, notre main à couper que les enfants sont, eux, prêts à repartir l'année prochaine. « D'après les premières réactions que nous avons eues de ceux qui sont là depuis lundi, c'est effectivement positif. »

■ CHATEAUBERNARD

Appel du 18 juin. Une commémoration de l'Appel du 18 juin du général de Gaulle ainsi qu'un hommage aux Justes parmi les Nations seront tenus ce jeudi matin, allée des Justes située devant la médiathèque, à 11 h 15. Un vin d'honneur sera servi à l'issue, à la mairie.

Les élus sont inquiets

Ce lundi 15 juin, Pascale Belle et ses conseillers municipaux accueillent Dominique Segalen, directeur général des services de Grand Cognac, et Nathalie Gourdet en charge du Pôle territoire et droit des sols, venus présenter le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Pour les représentants de la CdC de Grand Cognac, la loi Allur est une incitation accélérée au transfert de la compétence urbanisme de plus. Un état des lieux a été fait en matière de documents d'urbanisme sur Grand Cognac. Le 1^{er} janvier 2017, les PLU non « grenellisés » seront considérés comme illégaux et les POS seront caducs, il conviendra donc de faire un retour au RNU ce qui signifiera que le maire devra solliciter, sur chacune des demandes de permis de construire, un avis conforme du préfet. Cela signifiera très probablement un arrêt des possibilités d'extensions et d'urbanisme.

PLU « grenelliser »

Il faut donc penser que si le PLU n'est plus légal, c'est un retour obligatoire vers le POS. Tout cela représente un réel coût et beaucoup de communes ne peuvent pas se le permettre. Pour Pascale Belle le cabinet d'études qui a été chargé du récent PLU sur la commune (2013) n'a pas averti cette dernière qu'il était important de le « grenelliser ».

Aux inquiétudes des élus qui craignent qu'en cas de perte de pouvoir de décision sur le droit des



Accueil de Dominique Segalen et Nathalie Gourdet par Pascale Belle et ses conseillers municipaux. PHOTO C.-CH. G.

Au fil des dossiers

■ À suivre, la signalisation « Vigilance citoyenne » pour laquelle les emplacements seront prochainement définis et les panneaux choisis parmi ceux proposés. Parmi les projets en cours, il sera demandé un chiffrage pour l'atelier municipal, la salle des fêtes (avant projet et estimation), le club house (avant-projet et estimation).

L'association Les Sabots verts sollicite l'autorisation pour faire passer une cinquantaine de cavaliers sur le territoire de la commune à l'occasion

de la sortie organisée le 12 juillet prochain.

Pascale Belle informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, seuls les sacs-poubelle et les poubelles aux normes seront ramassés. Un rendez-vous sera pris avec Calitom pour davantage de précisions.

Cela dit, la maire a fait part de la prochaine conférence, le 29 juin, à 18 h 30, au centre culturel de la commune, par Roger Garnier, sur l'accord du 9 mai 1950 traitant de la réconciliation France-Allemagne.

sols de leur commune, il y soit fait n'importe quoi comme par exemple des destructions de vignobles, Dominique Segalen se veut rassu-

rant mais ne parvient que partiellement à calmer leurs appréhensions.

Colette-Christiane Guné